

vendredi 9 décembre 2016

9h00 – 11h40

Atelier 3 : Pour un Développement durable des territoires (2) : Agriculture, tourisme, habitat

Présidence : Brahim Hafidi, Président du Conseil régional du Souss Massa

La France et le Maroc ont la préoccupation d'assurer le développement de l'ensemble de leurs territoires. Il en va de l'équité entre les populations et du développement général du pays. Les collectivités territoriales s'emploient ainsi à promouvoir sur leurs espaces des activités économiques, en particulier l'agriculture et le tourisme, et à intégrer à ces activités l'impératif écologique. La coopération décentralisée maroco-française permet, sur tous ces sujets, en particulier l'agriculture, le tourisme et l'habitat, un très utile échange d'expériences et de savoir-faire.

[1h d'intervention, 30 mn de pause, 1h d'échanges avec la salle]

Sous-thèmes		
Agriculture	Tourisme	Habitat

9h00 – 11h40

Atelier 4 : Quelles solutions décentralisées pour un développement social inclusif et la jeunesse ?

Présidence : André Viola, Président du Conseil départemental de l'Aude, Vice-Président aux Relations Internationales de l'Assemblée des Départements de France

Les collectivités territoriales sont en premières ligne dans la lutte contre les phénomènes d'exclusion dont peuvent être frappées les populations vivant sur leur territoire. Elles ont une responsabilité particulière dans le combat pour l'insertion économique et sociale des jeunes qui, dans nos deux pays, sont durement confrontés au chômage. Elles ont également commencé, pour certaines d'entre elles, à développer une politique d'économie sociale et solidaire. Ce rôle est conforté par les réformes territoriales en France et au Maroc. Sur l'ensemble de ces sujets qui touchent à l'accompagnement des populations en situation de vulnérabilité économique, la coopération décentralisée peut permettre de partager des bonnes pratiques et d'ouvrir des perspectives de progrès social.

[1h d'intervention, 30 mn de pause, 1h d'échanges avec la salle]

Sous-thèmes	
Economie et inclusion sociale et solidaire	Jeunesse

12h00 - 13h00

Plénière de clôture

12h00 : Restitution des ateliers

12h30 : Discours de clôture

Ahmed Akchichine, Coprésident des Assises, Président du Conseil régional de Marrakech-Safi

Jean Roatta, Coprésident des Assises, Maire-adjoint de Marseille et Président du Groupe pays Maroc à Cités Unies France



جهة مراكش أسفي
+ⵔⵍⵉⵎⴰⵏⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵏⵜ
Région Marrakech Safi



3^{èmes}

Assises de la Coopération décentralisée maroco-française Marrakech - 8/9 décembre 2016

لقاءات التعاون
اللامركزي المغربي الفرنسي
مراكش - 9/8 دجنبر 2016

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

jeudi 8 décembre 2016

9h00-12h30

Plénière d'ouverture

9h00 : Discours d'ouverture

Ahmed Akkichine, Coprésident des Assises, Président du Conseil régional de Marrakech-Safi
Jean Roatta, Coprésident des Assises, Maire-adjoint de Marseille et Président du Groupe pays Maroc à Cités Unies France
Représentants des gouvernements marocain et français

9h40 : Plénière 1 - La coopération décentralisée maroco-française à l'heure des réformes territoriales

François	REBSAMEN	Vice-Président de la Commission nationale de la coopération décentralisée, Président de la Métropole de Dijon, Maire de Dijon
François	BONNEAU	Président Délégué de Régions de France et Président du Conseil régional du Centre Val-de-Loire
Mohand	LAENSER	Président de l'Association des régions du Maroc et Président du Conseil régional de Fès-Meknès
Fouad	EL OMARI	Président de l'Association marocaine des présidents des conseils communaux Représentant(e) des Villes et Métropoles françaises
André	VIOLA	Président du Conseil départemental de l'Aude Représentant(e) de Province / Préfecture marocaine

Les soutiens financiers à la coopération décentralisée franco-marocaine

Bertrand	FORT	Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et du développement international
Samir Mohammed	TAZI	Wali Directeur général des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc Représentant(e) de l'Agence Française de Développement (AFD)

11h00 : Pause café

11h30 : Plénière 2 - Après la COP 22, le développement durable au cœur de la coopération décentralisée maroco-française

Ronan	DANTEC	Sénateur Europe Ecologie Les Verts des Pays de la Loire, porte-parole mondial de Cités et gouvernement locaux unis
Nizar	BARAKA	Président du Conseil économique, social et environnemental, Président du Comité scientifique de la COP 22

Valérie	PÉCRESSE	Présidente du Conseil régional d'Ile de France
Mustapha	BAKKOURI	Président du Conseil régional de Casablanca - Settat
		Représentant(e) Ville / Métropole française
		Représentant(e) Ville / Métropole marocain

12h30 - 14h30 : déjeuner

14h30 - 17h00

Atelier 1 : Pour un Développement durable des territoires (1) : Energie, transport, déchets

Présidence : Mohamed Boudra, Président de la Commune d'Al Hoceima

Les territoires urbains et ruraux font face à de nombreux défis, non seulement économiques, mais aussi environnementaux. Dans ce contexte et pour assurer leur développement à long terme, les territoires se doivent de mieux intégrer l'impératif écologique. Nombre d'entre eux ont commencé à mettre en place une gestion durable des équipements et services publics dans les secteurs des transports, de l'énergie et des déchets notamment. La coopération décentralisée doit permettre aux collectivités, et aux entreprises qui leur sont associées, d'échanger ces solutions concrètes pour assurer la transition vers des territoires écologiquement responsables.

(1h d'intervention, 30 mn de pause, 1h d'échanges avec la salle)

Sous-thèmes		
Efficacité énergétique	Mobilité urbaine	Déchets

14h30 - 17h00

Atelier 2 : Collectivités territoriales et acteurs privés : quel partenariat au profit du développement économique local ?

Présidence : Alain Rousset, Président du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine

Les collectivités territoriales, particulièrement les conseils régionaux, ont pour mission d'assurer le développement économique de leur territoire. A cette fin, elles doivent naturellement s'appuyer sur les entreprises privées, qui apportent des solutions innovantes, des financements et des activités dont ne dispose pas toujours le public. Il faut pour cela que la collectivité publique soit capable de bien définir ses besoins et d'assurer le suivi du partenariat avec les entreprises. La coopération décentralisée constitue en la matière un outil particulièrement adapté de partages d'expériences.

(1h d'intervention, 30 mn de pause, 1h d'échanges avec la salle)

Sous-thèmes	
La gouvernance économique locale	L'internationalisation des territoires

Soirée

Dîner officiel

Signatures de nouvelles conventions de partenariats